

PROCES-VERBAL
COMITE DIRECTEUR NATIONAL N° 484
MARSEILLE, le 11, 12 et 13 juin 2021

RESOLUTIONS

Document approuvé le 13 juin 2021
Classification du document : public

Réunion du vendredi 11 juin 2021, 17h00-20h00

Présents :

BOISFARD Cyrian – BOUVET Odile – BURTHERET Catherine – CHANAL Emmanuel – CHEREL Catherine – DI MEGLIO Frédéric – FELIX-BUISSEZ Valérie – FERRETTI Jean Louis – HAMERS Corinne – HEITZ Camille – LAMBINET Michel – LARVOIRE Isabelle – LECORGUILLE Jo – MARAN Vincent – MARGOUET Chantal – MIGNON Pascale - PERON Nathalie – RAISIN DADRE Laurent – ROPERT Yvon – SCHITTLY Bernard – SERVAL Emmanuel – VRIJENS Jo

Absent et excusé : DUMAS Patrick

Assistaient également :

Jean Marc BRONER	Directeur FFESSM
Alain DELMAS	Chargé de mission
Bertrand LEFETZ	Chargé du Digital
Sophie MAES	Secrétaire de séance
Richard THOMAS	DTN

1 – Actualités :

- **Landing page du site web (page portail) :** La page d'accueil du site est très lente à charger principalement à cause de la vidéo et menant à un menu sandwich portail très touffu.

La part des visites sur notre site est liée à une volonté de nos publics de se connecter sur leurs espaces respectifs. Donc les membres passent principalement par la page d'accueil longue à charger pour se connecter et délivrer des licences et brevets d'où l'idée de la création d'une page « portail ».

Proposition de solutions. Idée générale. Sur cette page on pourrait retrouver les principaux accès de connexion, les principaux dossiers :

Je suis un club

Je suis licencié

Je suis un Comité

Je suis une Commission, etc...

Le site ffessm.fr

La boutique FFESSM

Le futur blog,

Subaqua

Nos réseaux sociaux...

Attention l'URL de la page ne sera pas FFESSM.FR. Il faut donc choisir avec soin le nom et le diffuser massivement. Dossier suivi par le SG JL FERRETTI en relation avec notre responsable digital.

Résolution 21/041 :

Vote : Création de la page d'accueil avec le cadrage budgétaire.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Réorganisation administrative du siège :

Évolution en particulier sur cette première année.

-Départ de Julie TINETTI qui retourne sur sa terre natale, point sur ce poste Développement Durable avec extension vers la RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) et le développement des pratiques. Recrutement lancé.

-Recrutement externe d'une personne en charge de l'informatique qui est un point faible du siège fédéral et un opérateur de saisie au service licences et certifications (poste en attente depuis de nombreux mois).

-Un départ à la retraite au service comptable.

-Réflexion autour d'une organisation nouvelle au service secrétariat dans la répartition des tâches dans le cadre de l'évolution des demandes.

Au total, réorganisation et dossier à axes multiples en cours de réflexion, suivi par le Président F DiMEGLIO en relation avec le Directeur.

- Développement durable :

Congrès mondial de la nature à Marseille, initialement prévu en juin 2019 puis report janvier 2021, puis report septembre 2021. Participation indirectement à travers notre action auprès de l'OFB comme partenaire engagé pour la nature. En attente d'une demande que nous avons faite pour devenir membre de l'UICN national France (nous étions simple membre observateur jusqu'à ce jour), puisque la CMAS est membre de l'UICN mondial.

- Bureau d'éthique et de déontologie :

Composition définitive :

- * Président de la commission juridique nationale
- * Directeur de la FFESSM
- * Georges PARQUIER : membre du Conseil des sages désigné par le CDN
- * Gaby VASSEUR : membre du Conseil des sages coopté par Georges PARQUIER.

- Bureau de surveillance électorale :

Composition définitive :

- * Président de la commission juridique nationale
- * Directeur de la FFESSM
- * Michel BUE : membre du Conseil des sages désigné par le CDN
- * Membre du Conseil des sages coopté par Michel BUE : Gaby VASSEUR.

- SMR : Surveillance médicale règlementaire :

Manque depuis longtemps d'un logiciel de gestion des dossiers médicaux sportifs, l'arrivée d'autres disciplines Haut- Niveau (Apnee et Hockey en plus de la NAP) rend indispensable ce produit.

- * Choix du logiciel de traitement des dossiers des sportifs, 3 solutions proposées :
 - File Maker Pro
 - Askamon de 960 € (sans dossier médical) à 1920€ (avec dossier médical)
 - Médisharp 1300 € + 200€ de frais d'installation

Choix du médecin du SMR : Médisharp.

Retrait des examens ORL et dentaire pour les sportifs dans le futur à voir avec la commission médicale.

- Etude « ATHLOME » :

- * Soutien demandé par les responsables de l'étude
 - * Prédispositions génétiques de la performance sportive
 - * Prélèvement ADN
 - * Plusieurs demandes dans le passé.
 - * Etude sur 10 ans
 - * demande de CPP, pas encore eu à ce jour. Avis MFN et CMPN en cours.
- Dossier en cours suivi par B. SCHITTLY

- Etude emanant du Canada:

De Reza Sharif, Ph. D. Associate Professor, Department of Physiology and Cell Information Systems group.

Associate Member, Faculty of Dentistry. McGill University

- * Il travaille sur les mécanismes de la douleur
- * Il a mis en évidence les récepteurs responsables de la perception douloureuse lors d'une piqure de poisson lion.

- * Il a ensuite développé une crème qui bloque l'effet du venin et c'est aperçu que cela fonctionne également très bien sur les piqures de méduses.

- * La crème est en vente aux Etats Unis et il est en discussion pour la distribution en France.

Dossier en cours suivi par B. SCHITTLY

2 – Débat à propos de la stratégie des leviers de croissance et de l'évolution du modèle économique de notre fédération :

Pilotage : Corinne HAMERS. Point de départ à partir du document stratégie marketing. Constats de nos forces et de nos faiblesses. Orientations court, moyen et long terme. L'urgence actuelle est la relance des activités.

Présents :

BOISFARD Cyrian – BOUVET Odile – BURTHÉRET Catherine – CHANAL Emmanuel – CHEREL Catherine – DI MEGLIO Frédéric – DUMAS Patrick – FELIX-BUISSEZ Valérie – FERRETTI Jean Louis – HAMERS Corinne – HEITZ Camille – LAMBINET Michel – LARVOIRE Isabelle – LECORGUILLE Jo – MARAN Vincent – MARGOUET Chantal – MIGNON Pascale - PERON Nathalie – RAISIN DADRE Laurent – ROPERT Yvon – SCHITTLY Bernard – SERVAL Emmanuel – VRIJENS Jo

Absent et excusé : DUMAS Patrick

Assistaient également :

Jean Marc BRONER	Directeur FFESSM
Alain DELMAS	Chargé de mission
Sophie MAES	Secrétaire de séance
Richard THOMAS	DTN

1 – Points du Président :

Dossiers Externes :

- **recours CNOF** : saisie du CNOF par Jean-Louis DINDINAUD le 9 avril. 4 mai audience de conciliation. Les éléments qui ont été retenus par le conciliateur : le non-respect du délai de convocation à deux niveaux : 74 jours et pas 75 jours (Absence d'AG formelle en présentiel) mais aussi le délai pour le vote électronique (identique aux autres élections depuis la mise en place du vote électronique). Deuxième point absence de constitution du bureau de surveillance des opérations électorales (liée au non tenu de l'AG elle-même pour cause de dématérialisation totale). Le CNOF s'est basé sur ces deux points. Le 31 mai réponse de la FFESSM par son avocat au conciliateur du CNOF : La FFESSM ne donne pas suite à la proposition du conciliateur du CNOF. Les conséquences, selon le Code du Sport, les deux parties peuvent saisir le Tribunal compétent. Le CNOF s'est appuyé uniquement sur les Statuts fédéraux et sans mention dans leur rendu de la loi d'urgence sanitaire du 23 mars 2020 et de l'ordonnance du 25 mars 2020 qui portait des adaptations aux règles d'organisation des AG en raison de l'épidémie de COVID. Le 28 mai un mail a été envoyé par JL DINDINAUD aux structures. La FFESSM n'a pas répondu.

- **demande de droit de réponse** : Nous avons reçu une demande de droit de réponse de JL DINDINAUD concernant un mail d'information sur l'informatique fédérale envoyé le 12 mai aux membres de la fédération. La fédération n'a pas donné suite, considérant le demandeur fondé à envoyer lui-même ce courrier électronique aux membres (clubs associatifs et Sca) au regard des adresses dont il disposait ; un courrier recommandé a été adressé à JL DINDINAUD en réponse.

- **rencontre Ministre des sports** : Fin mai avec deux autres Présidents de Fédération nouvellement élus. Déjeuner avec Mme la Ministre, le Directeur de cabinet et la directrice adjointe du Directeur des sports. Point sur les divers dossiers évoqués. Très positif.

- **réunions CNOF en visio** : Le Président FFESSM est intervenu en particulier sur le problème du Fonds d'urgence dédié aux Fédérations sportives en relation avec l'ANS. Futures élections du CNOF, contact avec les 4 candidats.

- **rencontre ANS** : Point en particulier sur les subventions. La subvention sur le reliquat du Fonds d'urgence que nous allons pouvoir récupérer suite à notre intervention va nous aider à la relance de l'activité sur l'été.

- **rencontre Direction des sports** : Grand oral avec le Directeur des sports et ses services sur notre politique sportive nationale et internationale, sur notre champ délégataire, sur l'aspect Etudes de notre Fédération, sur les politiques publiques tel que le sport santé.

- **convention UCPA** : Reprise en cours de la convention. Ajout d'avantages.

- **conventions Beuchet et Scubapro** : Renouvellement de la convention avec Scubapro réalisée par l'ancien Président Ffessm en mars, pour celle avec Beuchet c'est en cours.

- **Clubs de la Défense** : Finalisation de la convention, dossier transmis au Directeur ; en attente des propositions du responsable de ces structures.

- **CIAA** : Groupement interfédéral des activités aquatiques. La FFN est maître d'œuvre. Le Vice-Président était Patrick SAVOUREY. Maintien de son poste par le CDN. Il a été réélu par le CIAA.

- **UICN** : La fédération était membre observateur depuis 5 ans. Demande pour être membre de l'UICN France d'autant que la CMAS est membre de l'UICN international. Congrès mondial à Marseille en septembre. C'est le 4^{ème} évènement mondial.

- **Pass'Sport Jeunes** : Mise en place à la rentrée de septembre. Dédié aux jeunes de 6 au 18 ans, pour les familles ayant droit à l'aide aux familles pour la rentrée scolaire ou de l'allocation enfant handicapé. Aide forfaitaire de 50 euros pour le jeune qui est déductible du prix de la licence. Les familles éligibles seront informées par courrier en août. Le club doit être volontaire. Les droits ne sont ouverts que jusqu'au 31 octobre 2021 pour la prise de licence. Seuls les clubs associatifs sont éligibles. Inconnu encore ^{sur} les modalités du tiers payeur. Point sur le

dossier, les clubs ont eu une information directe par mail, sur le site fédéral ainsi que par un article dans le Subaqua d'été a été réalisé (à paraître).

- **Point sur la saison d'été** : Campagne de promotion face book ; publicité payante pour toucher le grand public. Opération niveau 1. Livret niveau 1 en abrégé en diffusion gratuite par le siège (boutique en ligne), publicité vers nos structures pour redynamiser l'utilisation de ce produit. Licence promotion *relance* pour l'été du 1^{er} juillet au 14 septembre.

Demande des clubs concernant le remboursement de la licence : Le CNOSF rappelle que la licence au sein d'un club n'est pas une prestation commerciale. Information faite directement aux clubs.

Points Internes :

- Technicien informatique : recrutement en externe.
- Recherche au moins d'une personne pour opérateur de saisie brevets et certifications (suite à personnel manquant).
- Remplacement du poste DD/RSO de Julie.
- Finalisation de la TMA de notre système informatique (voir plus loin).

2 – Points du Secrétaire Général :

Évolution du nombre de licences et brevets :

Licences : Par rapport à la période du 15/09/2018 au 31/05/2019 (la dernière période de référence fiable : avant crise informatique et avant Covid) : Baisse de 27,86 %.

Par rapport à la même période de l'année dernière : baisse de 24,3 %.

Brevets : Par rapport à la période du 15/09/2018 au 31/05/2019 (la dernière période de référence fiable : avant crise informatique et avant covid) Baisse de 48,32 %. Par rapport à la même période de l'année dernière : baisse de 11,11 %.

Réponses du SG aux interrogations venant des structures et des OD : Les structures apprécient les nombreuses réponses faites.

3 – Points du Trésorier Général :

Nous arrivons à la fin de l'exercice 2020/2021 et nous pouvons raisonnablement espérer un déficit nettement moins important que celui prévu dans le budget prévisionnel présenté en AG fin mars qui était de moins 638 000 euros, nous espérons ainsi pouvoir arriver à moins 290 000 euros, indépendamment des 101 600 euros du Fond d'urgence de Solidarité récupéré par le Président.

Explications à cela :

- Baisse contrainte des dépenses et frais généraux, tout en gardant intact le périmètre des activités nationales et internationales de nos commissions.
- Le nombre de licences délivrées semble repartir à la hausse.

4 – Cadrage budget prévisionnel des commissions (Trésorier Général – Trésorier Général Adjoint – Président) :

Les commissions sont nos forces vives, il a donc été décidé de ne baisser l'enveloppe budgétaire que de 10% (alors que la baisse des ressources envisagée est de l'ordre de 25%).

1 200 000 euros demandés, 900 000 euros disponibles.

Information sera faite aux commissions nationales dimanche matin.

5 – Dossier Système informatique et TMA (Emmanuel Chanal et Nathalie Peron) :

Estimation des sommes engagées dans tout le projet de la migration informatique dans sa totalité, depuis le début : 1 700 000 euros

La tierce maintenance applicative avec Isia était en attente depuis de nombreux mois, elle vient d'être signée pour un montant de 22 000 euros mensuels (1/3 de moins que le devis originel présenté en mars en fin de la mandature précédente). Une cartographie du SI sera faite pour le prochain CDN.

Une réorganisation de l'AMO est envisagée vu l'expertise de certains membres du CDN, permettant d'engager à la place financièrement en externe un technicien informatique qui pourrait gérer ce que fait par défaut notre responsable digital (lequel se trouvant ainsi dans l'incapacité d'assurer pleinement les missions pour lesquelles il a été recruté et dont nous avons besoin pour communiquer sur notre fédération et mieux rayonner.)

6 – Fonds d'urgence Fédérations Sportives :

101 600 euros récupérés grâce à notre action auprès du CNOSF et auprès de l'ANS. Ce fonds sera provisionné pour les actions de relance d'activité licence de cet été.

7 – Licence relance promotion été 2021 :

(Suite du Visio zoom du CDN)

Le cadrage final du prix de la licence est de 25€ Adulte / 20€ Jeune/ idem Enfant

La part de rétrocession pour les régions et départements reste inchangée. L'effort financier est ainsi porté intégralement par le National.

Cette opération va du 1/7 au 14/9. Elle n'a pas été engagée courant juin au regard des difficultés posées par la mise en place du développement informatique rendu nécessaire à cet effet, prenant du temps de programmation et en attente de la confirmation du Fonds d'urgence financier nécessaire à cette action.

Par ailleurs, rappel pour nos clubs et Sca de la décision du précédent CDN qui était la réduction prévue pour la prochaine rentrée fédérale de 80% du coût de l'affiliation pour les clubs et de l'agrément pour les Sca.

8 – Décision Conseil des Régions pour septembre 2021 ou 2022 :

Confirmation **25 et 26 septembre 2021 pour le Conseil des Régions**, validé pour cette année en présentiel. Lieu : dans les locaux de la fédération à Marseille.

Par ailleurs du **15 au 17 octobre pour prochain CDN**. Visio avec régions le samedi après-midi /dimanche matin et commissions en visio dimanche matin.

9 – Confirmation AG FFESSM :

AG pour la Saison 2021 est confirmée à Lyon 29-30 janvier 2022 avec CDN la veille.

10 – Modification de l'obligation de 11 licences (saison 2020-2021) :

Pour les clubs, pas d'obligation des 11 licences, vu période Covid, comme réalisé l'an dernier.

En sachant que pour les SCA une étude individuelle est déjà faite systématiquement.

11 – Changement de date du colloque des Jeunes (passant du 4 au 11/12) (Odile Bouvet) :

Présentation des axes de développement de la fédération. Dates 11 et 12 décembre 2021.

Groupe de travail : Président, Président Adjoint, Odile Bouvet et Emmanuel Serval, Patrick Dumas, un à deux membres commissions nationales. Mieux mettre en avant un club, un département sur une action jeunes.

A ce colloque seront invités :

- Les référents jeunes de Coreg
- Les référents jeunes des commissions nationales

En plus du groupe de travail CDN, du DTN et personnes invitées.

12 – Ligne vestimentaire (Catherine Chere) :

Pour la veste : quantité limitée et sur mesure au regard des nécessités de représentations. A voir.

Présentation de la ligne.

13 – Commission mixte nationale UNSS (DTN) :

Identifier les professeurs d'EPS en capacité de faire le lien entre le club et l'établissement scolaire (l'UNSS dispose d'un listing permettant d'identifier les spécialités des professeurs d'EPS/croiser ce fichier avec celui de nos licenciés pour cibler les clubs d'appartenance) -> avoir un référent formé par académie en charge de *porter la bonne parole* est inefficace.

A partir de ce listing, organiser des RDV en visio pour présenter :

- Notre fédération, nos activités et le format du championnat de France
- Présentation des 5 épreuves : NAP, AP, HS, TS et secourisme
- Astuces par disciplines (intervention d'un spécialiste)
- Expérience « nature » (construire un stage en eau libre / bord de mer) et ouverture sur les volets culturels, sciences participatives et métiers des sports subaquatiques.

Question concernant le CACI.

Ne pas travailler sur le contenu (compétence des professeurs) mais sur les progressions et les étapes avec pour objectif la participation au championnat de France subaquatique.

Faire que les profs d'EPS ciblés aient envie de partager leur passion pour s'inscrire dans le permanent et non l'évènementiel.

Cibler les actions de formation des professeurs d'EPS aux sports subaquatiques + dotation d'une mallette pédagogique dans le cadre du catalogue des actions éligibles au PSF – PT 2022 (performer un dossier de demande de subvention).

Championnat de France UNSS programmé du 15 au 17 mars 2022 à Chartres

Réunion du samedi 12 juin 2021, 15h00-20h00

Présents :

BOISFARD Cyrian – BOUVET Odile – BURTHÉRET Catherine – CHANAL Emmanuel – CHEREL Catherine – DI MEGLIO Frédéric – DUMAS Patrick – FELIX-BUISSEZ Valérie – FERRETTI Jean Louis – HAMERS Corinne – HEITZ Camille – LAMBINET Michel – LARVOIRE Isabelle – LECORGUILLE Jo – MARAN Vincent – MARGOUEZ Chantal – MIGNON Pascale - PERON Nathalie – RAISIN DADRE Laurent – ROPERT Yvon – SCHITTLY Bernard – SERVAL Emmanuel – VRIJENS Jo

Absent et excusé : DUMAS Patrick

Assistaient également :

Jean Marc BRONER	Directeur FFESSM
Alain DELMAS	Chargé de mission
Sophie MAES	Secrétaire de séance
Richard THOMAS	DTN

Présidents Comités Régionaux :

- Mr Sébastien ALLEGRE	Nouvelle Aquitaine
- Mme Myriam ZIANE	Bourgogne Franche Comté
- Mr Jean Yves REDUREAU	Bretagne Pays de la Loire – <i>Présent en Visio</i>
- Mr Pascal MARC	Centre
- Mr Jo VRIJENS	Corse
- Mr Bernard SCHITTLY	Est
- Mr Antoine CAPELLE	Guadeloupe – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Francis MERLO	Ile de France – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Joël LEBRET	Normandie
- Mr Marie Christine ORTOLE	Martinique – <i>Absente et excusée</i>
- Mr Bruno ENGELS	Hauts de France – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Vincent SCOTTO	Nouvelle Calédonie – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Jean Marc CHAREL	La Réunion – <i>Absent et excusé</i>
- Mme Catherine BURTHÉRET	Auvergne Rhône Alpes
- Mme Victoire TETOKA	Polynésie Française – <i>Absente et excusée</i>
- Mr Jean Claude JONAC	Sud - Provence Alpes Côte d'Azur
- Mme Nicole BOULAY	Occitanie - Pyrénées Méditerranée

1 – Mécénat avenir ? (Emmanuel Serval et Chantal Margouet) :

Recherche de partenaires, de mécènes forts qui vont accompagner la fédération à la fois dans son image, mais également atteindre des objectifs financiers qui vont aider au quotidien.

Il faut cibler ces partenaires sur 2 axes : La plongée pour tous (sport santé, handi, enfants...) et un axe qui touche au développement durable et au RSO.

Travail sur la liste existante des partenaires, état des lieux.

Recherche de partenariats pour les clubs à travers la licence.

2 – Dossiers Développement Durable, nouvelle convention cadre avec Ministère de la Transition Ecologique (Vincent Maran) :

Reprise de contact avec le Ministère de la Transition Écologique (Bureau de l'eau et de la Biodiversité).

A savoir :

- Précédente Convention arrivée à échéance depuis 2019 (absence de renouvellement car dossier « Sciences Participatives » en chantier à la FFESSM)
Excellente prise de contact.
- Les intervenants du MTE proposent que soit mentionné le fait que la future convention sera un socle qui servira de base à des avenants annuels qui nous permettront de leur demander des subventions pour le développement des 2 outils DORIS et CROMIS. Cette notion est de haute importance.

Autres dossiers :

- Renouvellement/actualisation de la convention avec le MNHN / PatriNat (CNRS, OFB)
- Renouvellement/actualisation de la convention avec Longitude 181
- Signature à venir de renouvellement de la convention avec Surfrider Fondation (Pdt FFESSM)
- Convention prévue avec IFREMER
- Prise de contact pour une convention avec Coral Gardian

- Participation à la mise en place et la diffusion d'un questionnaire sur les Sciences Participatives en plongée avec l'Office Français de la Biodiversité et la Direction Interrégionale Méditerranée
- Dossier dans Subaqua de juillet-août pour sensibiliser nos structures et licenciés : « du DD à la RSO ». Et focus sur des points particuliers : « Sentez-vous sport 2021 » « Fête de la mer et des littoraux » « Développement durable : le sport s'engage » « Label Ecosub » « Eau delà du handicap ».

3 – Label Ecosub – structures à labelliser (Vincent Maran) :

Avis rendus lors de la réunion du 01/06/2021 et soumis à l'approbation pour vote du CDN.

Structures labellisées : 11 nouvelles candidatures (8 clubs et 3 SCA) ont reçu un avis positif.

Sur les 30 demandes de renouvellement, 3 ont reçu un avis négatif ainsi qu'un club qui n'a pas demandé l'obtention du label en 1^{er} lieu.

Résolution 21/042 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

4 – Dossier CNAS 2021 et parts territoriales (DTN) :

DTN + Chargée de mission DD + Trésorier Général + un membre du CDN + représentants d'OD.

Réorganisation des dossiers dans le futur.

Traduire le projet sportif en actions sur le terrain. Ventilation des sommes par régions.

Point du dossier. Deux nouveaux dispositifs cette année : accès haut niveau, impact du COVID « France relance ».

Rendez-vous le 24 juin pour travailler sur ce dossier.

Tour de table avec les régions présentes.

5 – Dossier honorabilité (Valérie Felix-Buissez) :

Nécessité de rajout de renseignements complémentaires dans les fiches licenciés, développement programmé.

Convention en cours avec l'association « Colosse aux pieds d'argile ».

Accord de principe si accord tarifaire, si délais d'intervention contractualisés dans la convention.

Mettre en place rapidement une adresse contact de signalement qui sera gérée par Valérie.

Dossier « Honorabilité » prévu dans Subaqua de juillet-août.

6 – Fiche défiscalisation et mécénat pour nos clubs associatifs (JM Broner) :

Ce dossier a été préparé par JM. Broner et Jérôme Carrière

Dossiers (complet + fiche simplifiée) d'aide à la mise en place pour les clubs associatifs.

Nous avons d'ailleurs interrogé sur ce sujet notre Ministre chargée des sports, lors de la prise de fonction de la nouvelle équipe de gouvernance.

L'éligibilité au régime fiscal du mécénat pour les cotisations clubs, requalifiées en dons nécessite un rescrit fiscal à demander individuellement par le club auprès de son administration fiscale locale.

Cette fiche a été adressée à toutes les structures et OD. Et le dossier a été mis en ligne Actus du site web.

Remerciement à Albane pour le travail graphique.

7 – Bilan international équipes de France et championnats de France (DTN) :

Apnée : épreuves sélectives organisées en mai en même temps que la NAP. Championnat du monde d'Apnée indoor à Belgrade. Délégation française.

NAP : Les juniors partent en Italie ce jour au championnat du monde. Trou générationnel chez les garçons.

Les séniors partent en Sibérie pour les championnats du monde début juillet. Objectif les Jeux mondiaux 2022.

Mission d'expertise lors des championnats pour objectif d'actualiser les projets de performance fédérale.

Championnat de France Eau Libre : pré sélection pour le championnat du monde en Colombie.

Photo Vidéo : Sélection, Championnat à Madère. Équipes vidéo et photo.

Orientation : Championnat en Estonie fin juillet.

Apnée eau libre : championnat de France fin juin.

PSP : Présence au championnat du monde de PSP suite à la demande personnelle de la CMAS.

Oubli dans le compte rendu du PV du dernier CDN : Thomas CHASTAGNIER et David MORIN à rajouter dans les entraîneurs nationaux NAP.

Opération de médiatisation au championnat de sélection à Aix.

8 – Proposition au Conseil des Sages de Guy Zonberg (parrains R Cavallo et G Vasseur) :

Proposition au Conseil des Sages de Guy ZONBERG parrainé par René CAVALLO et Gabriel VASSEUR.

Résolution 21/043 :

Vote : Validation du CDN. Vote par l'AG lors de la prochaine AG.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

9 – Evolution du CACI chez les mineurs dans le cas d'Environnement non spécifique (Bernard Schittly) :

Le CACI a été remplacé par un questionnaire de santé pour les jeunes (Ministère Education nationale, Jeunesse et sports + Ministère de la Santé). Modifications insérées au niveau du Code du sport. Décret du 7 mai 2021 et arrêté du 7 mai 2021 (définissant le questionnaire de santé).

La disparition du certificat médical obligatoire pour les mineurs, tant en loisir qu'en compétition (sauf surclassement), n'est valable que pour les disciplines qui ne sont pas à contraintes particulières et donc dans le cas d'Environnement non spécifique. Ce dispositif n'est donc pas valable pour la pratique plongée scaphandre quel que soit le milieu de pratique et pour l'apnée à plus de 6m de profondeur.

La commission médicale propose le rajout de 2 questions supplémentaires concernant la sphère ORL.

Questionnaire spécifique à remplir par le jeune et les parents.

La mise à jour de ce point pour les jeunes sera réalisée par la Commission Médicale sur le site de la CMPN.

10 – Salon de la Plongée du 7 au 10 janvier 2022 (Michel Lambinet et Corinne Hamers) :

Stratégie du stand : Mise en avant du nouveau slogan : « *Sous l'eau, un souffle nouveau* »

Objectif : 2 objectifs principaux

- Recruter et se développer en présentant aux visiteurs du salon la variété des parcours possibles à la FFESSM.
- Être au service de nos clubs et SCA.

1 objectif secondaire : Travailler notre image de marque.

Stand label eco sub, stand et support réutilisable sur nos évènements.

Cibles :

- Le grand public / licenciés (se développer/recruter/fidéliser/reconquérir)
- Les médias : assurer notre visibilité
- Les marques sponsors (trouver des relais de croissance)
- Les bénévoles actifs/clubs/SCA (les servir et répondre à leurs questions)

Les espaces à prévoir et les supports à exposer :

Stand d'une surface au sol de 186 m2.

Un espace dédié à nos pratiques organisé en 3 zones : 3 zones avec des ambiances différentes pour immerger dans les différentes pratiques + expositions d'objets liés à ces pratiques.

Nom de l'espace : 1 fédé, 1 licence, le plein d'activité.

Objectifs : Présenter la diversité des parcours possibles au sein de la fédé, présenter nos disciplines, donner envie de pratiquer ;

Cibles : les licenciés et futurs licenciés + les jeunes.

Pour chaque zone : indiquer où pratiquer en renvoyant vers le référent régional des commissions, pour les visuels, mettre en avant les cibles jeunes + adulte trentenaires et moins.

- Zone culturelles et sciences (bio, archéo, photo vidéo)
- Zone sport compétition (NAP, Apnée, Hockey, Tir, Orientation ;)
- Zone loisirs & découverte pour la plongée libre, scaphandre, rando sub, nage en eau vive, souterraine, apnée....

Un espace RSO : « *une fédé citoyenne* ». Pour valoriser nos actions DD et nos valeurs. Susciter l'engagement de nos cibles sur des actions concrètes, faire participer le plus grand nombre aux opérations grands publics DD.

- Sport pour tous, Bien Être
- Action DD
- Sport Santé, Handisub

Un espace pour notre réseau : « *l'Espace licenciés* ». Pour être au service des licenciés, répondre à leur question, leur donner accès à des kits, des informations clubs et SCA, des aides au recrutement...

Autres espaces :

- Subaqua et sa boutique de vente FFESSM
- Espace média
- Espaces spécifiques

Présentation du stand.

11 – Points du Président :

- Rappels des points importants abordés en CDN restreint : Rencontre et déjeuner avec la Ministre des sports et son chef de cabinet. Rencontre des services de l'Agence Nationale du Sport. Rencontre avec le Directeur des Sports et son équipe avec un grand oral sur notre Fédération, présentation de notre politique sportive, point sur les CTS, point sur le Haut-Niveau. Récupération d'un reliquat du Fonds d'urgence dédié aux fédérations sportives auprès de l'ANS qui permettra l'opération *relance* licence pour cet été (avec réduction du coût de la licence).

- Point sur le recours en annulation suite aux élections :

De la saisie du CNOSF le 9 avril par Jean Louis Dindinaud envers la FFESSM, au 24 mai proposition du conciliateur du CNOSF (vu le non-respect du délai de convocation d'un jour et l'absence de constitution du bureau de surveillance électoral le jour de la proclamation des résultats et ce malgré le suivi des votes électroniques par un huissier). Selon le Code du sport, les parties peuvent maintenant saisir le Tribunal compétent au sujet de ce litige. Noter que le CNOSF s'est appuyé exclusivement sur nos statuts sans référence à la loi d'urgence sanitaire en vigueur à ce moment-là liée à l'épidémie de la Covid.

- Pass'Sport Jeunes : Aide financière pour la relance des activités. Mise en œuvre pour la rentrée sportive pour les familles qui bénéficient de l'allocation à la rentrée scolaire ou d'enfant handicapé.

- Campagne de promotion : Point. Avec prévision campagne publicité réseaux sociaux payante pour l'été et pour la rentrée.

- Demande de remboursement de licence par les clubs de la part des licenciés :

Travail avec le CNOSF. La réponse du 30 avril du CNOSF et du mouvement sportif est claire (après interrogation de la Ministre des sports à l'Assemblée Nationale). Le CNOSF rappelle que la licence n'est pas une prestation commerciale, les membres du club sont partie prenante d'un projet collectif associatif, et non pas de simples consommateurs d'activité. Il n'existe pas à travers la licence un rapport prestataire/client avec les licenciés au niveau d'un club. Le principe de solidarité est la base de cet édifice d'intérêt général.

- Dates nationales : Conseil des régions 25 et 26 septembre 2021 à Marseille. AG à Lyon les 29 et 30 janvier 2022. Prochain CDN les 16 et 17 octobre en visio avec les Présidents de régions. Colloque des jeunes 11 et 12 décembre possibilité d'une visio pour les personnes extérieures (clubs...).

- Est-ce que les clubs associatifs qui vont faire moins de 11 licences pourront se ré-affilier. La réponse est oui. Pour les SCA : étude individuelle de la situation au cas par cas, comme c'est déjà le cas depuis des années.

12 – Points du Secrétaire :

- Point baisse licences et brevets.

- Rôle du secrétariat : beaucoup de demandes des structures. Réponses en 24 h à toutes les demandes.

13 – Points du Trésorier :

- Point sur le budget. Baisse probable du déficit prévisionnel de 638 000 à 290 000 €, avec conservation des opérations internationales programmées. Cette évaluation budgétaire est indépendante de l'aide ministérielle récupérée.

- Commissions : baisse de 10 % du budget des commissions pour le prévisionnel 2022 (< à la baisse des ressources fédérales).

14 – Dossier Plan Sportif Fédéral et Campagne parts territoriales ANS (Bernard Schittly et DTN) :

Le délai a été reporté au 31 mai pour la remise du PSF à la Direction des sports. Le document texte sans images a été réalisé, l'amélioration graphique sera effectuée secondairement par Albane.

Mise en place de la campagne ANS des parts territoriales.

La CO devient contrat de développement. L'État s'engage à minima à donner la même somme sur les 4 années à venir.

Reconnaissance de haut niveau à venir, concernant l'Apnée, la NAP, le Hockey subaquatique.

15 – Point sur le Système Informatique et TMA (Emmanuel Chanal et Nathalie Péron) :

Présentation détaillée. Validation de la TMA avec économies de fonctionnement (voir plus haut en CDN restreint).

Point sur la réorganisation des services : il manque un technicien informatique à la fédé. Le système informatique fait partie des éléments clés.

16 – Réflexion sur l'évolution pack-découverte pour la saison future (Jean Marc BRONER et Jean Lou FERRETTI) :

Sur l'année 2020 / 2021 : 275 packs déclarés. Problématique sérieuse de mode opératoire, remontée par le service fédéral. Précisions d'Alain Delmas sur le pack découverte et pass rando : vente de pack découverte et pas rando sur 5 ans (2015/2019). Pour la saisie, en moyenne 41 % de saisie finale seulement pour le pack découverte.

Nécessité d'un projet d'évolution des packs découverte et Pass Rando : Les deux produits seraient fusionnés en un seul produit, nouveau nom ? *Pass Découverte* ? Production d'une carte dès l'inscription sur le site ?

Une réflexion est engagée sur les modifications administratives et comptables à propos de la délivrance de cet ATP. Accord sur le principe de gestion par le groupe de travail fait de Alain DELMAS, Jo VRIJENS et Jean Lou FERRETTI, en vue de la réalisation pour nouvelle saison.

17 – Instruction SG de la mer (F Di Meglio) :

Instruction de 2011 mise à jour. Contact du secrétariat général de la mer relative à la prise en charge des accidents de plongée en mer. 3 groupes FFESSM : un groupe médical avec le MFN et la Présidente de la CMPN, un groupe réglementaire avec Alain DELMAS et Jo VRIJENS, et un groupe sportif avec le DTN et le CTN. Réponse apportée au Secrétariat Général de la Mer.

18 – Compte rendu du Bureau des médailles :

Attribution :

52 médailles de Bronze.

36 médailles d'argent, une ajournée par manque d'information.

11 médailles d'or, une demande à titre exceptionnel a été requalifiée en Argent.

Résolution 21/044 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Réunion du dimanche 13 juin 2021, 9H00-11h00

Présents :

BOISFARD Cyrian – BOUVET Odile – BURTHÉRET Catherine – CHANAL Emmanuel – CHEREL Catherine – DI MEGLIO Frédéric – DUMAS Patrick – FELIX-BUISSEZ Valérie – FERRETTI Jean Louis – HAMERS Corinne – HEITZ Camille – LAMBINET Michel – LARVOIRE Isabelle – LECORGUILLE Jo – MARAN Vincent – MARGOUET Chantal – MIGNON Pascale - PERON Nathalie – RAISIN DADRE Laurent – ROPERT Yvon – SCHITTLY Bernard – SERVAL Emmanuel – VRIJENS Jo

Absent et excusé : DUMAS Patrick

Assistaient également :

Jean Marc BRONER	Directeur FFESSM
Alain DELMAS	Chargé de mission
Sophie MAES	Secrétaire de séance
Richard THOMAS	DTN

Présidents Comités Régionaux :

- Mr Sébastien ALLEGRE	Nouvelle Aquitaine
- Mme Myriam ZIANE	Bourgogne Franche Comté
- Mr Jean Yves REDUREAU	Bretagne Pays de la Loire – <i>Présent en Visio</i>
- Mr Pascal MARC	Centre
- Mr Jo VRIJENS	Corse
- Mr Bernard SCHITTLY	Est
- Mr Antoine CAPELLE	Guadeloupe – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Francis MERLO	Ile de France – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Joël LEBRET	Normandie
- Mr Marie Christine ORTOLE	Martinique – <i>Absente et excusée</i>
- Mr Bruno ENGELS	Hauts de France – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Vincent SCOTTO	Nouvelle Calédonie – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Jean Marc CHAREL	La Réunion – <i>Absent et excusé</i>
- Mme Catherine BURTHÉRET	Auvergne Rhône Alpes

- Mme Victoire TETOKA
- Mr Jean Claude JONAC
- Mme Nicole BOULAY

Polynésie Française – Absente et excusée
Sud - PACA Absent et excusé
Occitanie - Pyrénées Méditerranée

Présidents Commissions Nationales :

- Mr Thiery BERTRAND	Apnée
- Mr Hervé ALFONSI	Archéologie
- Mr Jacques DUMAS	Biologie et Environnement
- Mr Dominique RUAUX	Hockey Sub
- Mr Tony MERLE	Juridique
- Dr Anne HENCKES	Médicale et de Prévention
- Mr Pierre Jean BONTOUX	Nage avec Palmes
- Mr Patrick DUPRAT	Nage en Eau Vive
- Mr Serge ZAEPFEL	Orienteur Sub
- Mr Joël BRECHAIRE	Pêche Sous-Marine
- Mr Patrick RAGOT	Photo Vidéo
- Mr Jean Michel FERRANDEZ	Plongée Souterraine
- Mr Olivier TIBERGHIE	Plongée Sportive en Piscine
- Mr Grégory POIRIER	Technique
- Mr Christophe MARTINEL	Tir sur Cible Sub

1 – Retours des comités régionaux sur le plan animation, sur le plan déclinaison de leur PSF et questions diverses... :

- **Comité Normandie** (Nouvelle équipe) : Point du Président Joël LEBRET. Guide des dirigeants à mettre à jour. Open International de tir sur Cible à Caen qui devait se tenir du 29 au 31 mai 2020 reporté en 2022. Championnat de France de Nage en Eau Vive Course en Ligne reporté à l'année prochaine. Point sur la Base fédérale. Il faut essayer de faire venir les commissions sur les bases fédérales.

- **Comité Nouvelle Aquitaine** (Nouvelle équipe) : Point du Président Sébastien ALLEGRE. Point sur la base fédérale : nouveau navire, grosse capacité d'accueil à la base fédérale. Point sur les prochains championnats de France qui ne devraient pas pouvoir se tenir à Limoges.

- **Comité Corse** : Point du Président Jo VRIJENS.

- **Comité Bourgogne Franche Comté** : Point de la Présidente Myriam ZIANE. Redynamiser les activités, rôle des commissions nationales pour relancer les commissions régionales. Nouvelle com régionale de NEV.

- **Comité Centre** : Point du Président Pascal MARC.

- **Comité Occitanie** : Point de la Présidente Nicole BOULAY. Point avec quelques commissions. Rencontre de la commission photo vidéo il y a quelques jours. Venez en Occitanie et bienvenue à tous.

- **Comité Auvergne Rhône Alpes** : (Nouvelle équipe) Point de la Présidente Catherine BURTHÉRET. Redynamiser et remobiliser les bénévoles. Effort sur les sportifs.

- **Comité Est** : Point du Président Bernard SCHITTLY.

- **Comité Sud** : Point du Président sortant Frédéric DI MEGLIO.

1 – Echanges avec les Commissions nationales

Réponses du Président à la lettre ouverte collective des présidents de commissions nationales :

*** Est-ce que les élections des présidents de commissions sont remises en question, si la validité de l'AG électorale est remise en question ?**

Il n'y a aucune remise en question du processus de désignation des présidents de commissions. Ce qui est visé par le recours pourrait conduire à une remise en cause de la validation par les clubs concernant les votes relatifs à l'acceptation électorale des Présidents de commissions.

*** Pouvez-vous donner des garanties concernant l'accompagnement des commissions, compte tenu de la situation politique et économique fédérale ? La reprise des compétitions internationales avec ses lourdes charges budgétaires sera-t-elle accompagnée ?**

Accompagnement politique fédéral : Vous avez la garantie que l'équipe dirigeante accompagnera vos principaux projets. Nous savons tous qu'il faut redonner confiance aux commissions nationales et redynamiser les forces vives que sont les commissions nationales. Être dans l'accompagnement des commissions.

Accompagnement économique fédéral : Certes la situation économique fédérale est délicate compte tenu en particulier de la baisse des licences et des immobilisations incorporelles précédentes liées à la migration du Syst Informatique. Nous travaillons à limiter le déficit budgétaire prévisionnel global.

Le budget prévisionnel 2021 était de 404 000 euros pour les commissions suite à l'acceptation en AG. Budget habituel de base pour les commissions est de 1 million d'euros, pour 2022, il pourrait seulement être baissé de 10 % malgré une baisse des ressources bien supérieure.

Manifestations internationales : Toutes les compétitions internationales de nos commissions sont maintenues sur cette fin de cette saison fédérale et sur le début de la prochaine saison sportive fédérale. En NAP, les juniors sont en Italie, les séniors partent en Russie. La PSP part au championnat du monde en Russie (petite délégation). La photo est toujours prévue au Portugal. L'Orientation confirmée en Estonie. L'Apnée indoor en Serbie, puis le outdoor eau libre en Turquie.

*** Comment interpréter la transformation des RIPE en colloque dédié à la politique des Jeunes ? Quelle place pour les Commissions ?**

La place des commissions est centrale. Comment pourrait-il en être autrement. Relisez le PV du précédent CDN. La transversalité entre les commissions : le CDN tient à cette transversalité. Les commissions seront au cœur de ce colloque des jeunes. C'est plus proactif de créer ce séminaire pour se projeter vers le futur que de refaire un schéma habituel type Ripe qui pourrait de nouveau être annulé vu les contraintes sanitaires de l'automne. La place laissée aux commissions reste prépondérante. Dates à retenir 11 et 12 décembre 2021 pour ce colloque.

Le CDN et le Président remercient les commissions de leur esprit fédéral et d'être toujours dans la construction de la fédération. Remerciements à celui qui a porté la parole des Commissions Nationales.

Précisions du Secrétaire Général

Information sur la nécessité de prévoir un retour des commissions sur leurs dates de manifestations nationales saison 2022, en vue d'assurer la représentation CDN.

L'accompagnement des commissions c'est notre créneau. Remerciements pour l'envoi des rapports et questions. Les questions spécifiques seront abordées ci-dessous)

Précisions des Chargés des finances sur les budgets prévisionnels des commissions, en vue de la réunion de cadrage budgétaire prévisionnel 2022, en visio des 18 au 20/06. Confirmation pour ce prévisionnel que la baisse des budgets des commissions sera de 10 %, en privilégiant les actions. En mettant à part des commissions, le coût du Salon.

Penser à rester pour la saison en cours 2021 dans le cadre du budget qui a été voté en janvier 2021 par l'ancienne mandature et par l'AG.

Précisions du DTN à propos de la feuille de route de développement stratégique demandée à chaque commission.

3 – Commissions nationales :

- Commission Apnée :

- Demande de nomination instructeur national apnée stagiaire : Annick COSTA du comité régional Bourgogne Franche Comté.

Résolution 21/045 :

Vote : INS apnée

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Modification du règlement des compétitions apnée eau libre :

Résolution 21/046 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Point sur le règlement.

Vote du rapport :

Résolution 21/047 :

Vote : Approbation du rapport.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Commission Juridique :

Simple informations orales : Questions récurrentes sur les problèmes relationnels entre licenciés et leurs clubs. Apparition des contrats qui lient les comités et les clubs avec les collectivités. Le site a été corrigé.

- Commission Biologie et environnement :

Prendre en considération l'évolution importante qui concerne Cromis et le carnet de plongée. Attirer l'attention du CDN sur le fait que derrière cette machine, il y a une équipe. Il faudrait penser pour l'avenir une ligne budgétaire sur Cromis.

Besoin d'une réflexion sur la TMA pour CROMIS. Actions d'ajustement.

Vote sur le rapport.

Résolution 21/048 :

Vote : Approbation du Rapport.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Commission Hockey Subaquatique :

- Label Ecole Française de Hockey Subaquatique :

Lors du CDN de la dernière mandature, nous avons présenté le projet de ce label.

« Le hockey est la commission la plus touchée cette année par le contexte d'année blanche. Il y a besoin d'une communication forte pour le hockey. La mise en place du Pass'Sport Jeunes promu par le Ministère des sports et la création de ce label pourraient aider à la relance dans les clubs de hockey. »

- Afin de faciliter cette démarche engagée par les différents clubs, la commission souhaiterait leur mettre à disposition le Guide de l'entraîneur. Ce guide devrait être formalisé numériquement et mis sur le site fédéral, et voir ensuite s'il serait souhaitable que nous fassions ou non une publication (édition spéciale Subaqua).

Résolution 21/049 :

Vote : Label Ecole Française de Hockey subaquatique

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Nomination de Benjamin MAYEN du comité régional BPL comme instructeur national.

Résolution 21/050 :

Vote : IN Hockey sub

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Question sur le Certificat médical pour les jeunes qui n'est plus obligatoire pour environnement non spécifique. Point infra avec la Commission Médicale.

- Question sur l'opportunité de délivrer une licence pour seulement 15 jours d'activité de début septembre pour des clubs précis de Hockey. Aide possible du CODEP. Une utilisation d'ATP existant pourrait répondre à cette demande, analyse par notre Directeur et le cabinet Lafont.

Vote sur le rapport.

Résolution 21/051 :

Vote : Approbation du rapport.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Commission NEV :

- Modification du Règlement Sportif :

Résolution 21/052 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Organisation des compétitions Nationales en Région PACA.

Le président du comité déplore ces problèmes de relation depuis 3 ans entre la commission nationale NEV et la commission régionale.

Les demandes d'organisation de la commission nationale sont à adresser au Président de région, pour permettre d'organiser une compétition sans l'aide logistique de la commission régionale, la nationale gérant alors toute la logistique. C'est ce qui se passe facilement par exemple pour le Champ. De France d'apnée eau libre depuis plusieurs années.

Vote sur le rapport.

Résolution 21/053 :

Vote : Approbation du rapport.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Commission Orientation subaquatique :

- Demande de présentation de candidature à l'élection de la commission orientation à la CMAS en tant que membre.

Réponse : Il y a une volonté forte du CDN de réintégrer les activités CMAS. Être conscient que le coût de déplacement à l'international de membres de commissions sportives ou autres sont à la charge de la Fédération concernée. Le plus important c'est d'avoir un président français à la tête du comité sportif de la CMAS.

- Demande de validation de principe pour une manche de Coupe d'Europe des clubs à la Gravière du Fort en mai-juin 2022 organisée par la commission régionale EST : Action validée en COREG.

Vote sur le rapport.

Résolution 21/054 :

Vote : Approbation du rapport.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Commission Tir sur cible Subaquatique :

- Nous souhaitons organiser l'open international à Caen en Normandie. Le lieu : stade nautique. La Date : week-end de Pentecôte 2022.

Action soutenue par le comité FFESSM NORMANDIE.

Résolution 21/055 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Les championnats de France vont-ils avoir lieu à Limoges ? Sous quel format vont-ils avoir lieu ? Inconnue suite à question posée à Seb ALLEGRE.

- Les Ripes vont-ils avoir lieu sur le même site ?
Il n'y aura pas les RIPE mais un colloque des Jeunes.
Voir PV du CDN précédent et actuel

- CMAS et commission : 3 ou 4 nations seulement participent aux compétitions. La CMAS souhaitait supprimer la commission faute d'activité ! A voir pour l'avenir.

Vote sur le rapport.

Résolution 21/056 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Commission Plongée Souterraine :

Nouveau Président. Remettre du dynamisme, se faire plaisir. Arriver à fédérer. Plein d'espoir.

Incendie chez Xavier MENISCUS avec la perte du matériel de la commission.

Point sur le FPS3. Le RI doit être mis à jour.

Vote sur le rapport.

Résolution 21/057 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Commission PSP :

- Organisation de la coupe des régions report de 2020 : Il n'y a pas de budget exceptionnel, il faut que ce soit dans le budget.

- Organisation d'un stage équipe de France fin août 2021 : Réflexion avec les trésoriers. Réponse à venir après la réunion des Trésoriers.

- Nomination de Bob SEVERIN en tant que Président d'honneur de la commission nationale.

Vote sur le rapport.

Résolution 21/058 :

Vote : Approbation du rapport.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Commission Photo Vidéo :

- Demande de présence de membres du CDN lors du CdF de Marseille le 28 août. Réponse : Le secrétaire général et le Président.

- La délivrance des brevets de pratiquant niveau 1 en photo et vidéo pourrait-elle être accordée aux Codep ? Proposé précédemment à précédente mandature mais pas de développement informatique !

Décision : accord pour la délivrance des brevets de pratiquants niveau 1 au niveau CODEP et clubs (comme cela se passe pour la Bio).

Le développement informatique peut être lancé, après gestion des priorités en cours.

Résolution 21/059 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Validation de l'envoi de notre équipe de France aux Mondiaux CMAS de Madère. 2 photographes et 2 vidéastes. Validation lors de la réunion des trésoriers.

Vote sur le rapport.

Résolution 21/060 :

Vote : Approbation du rapport.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Commission Médicale et Prévention :

1/ Évolution réglementaire des modalités de délivrance de licence et de participation à des compétitions pour les Jeunes : Pour les mineurs hors disciplines à contraintes particulières (activités de surface ou moins de 6 m) (Décret no 2021-564 du 7 mai 2021), plus besoin de certificat médical (questionnaire médical seulement, Cf. ci-dessus).

Proposition pour le questionnaire médical : la possibilité de la pratique hors environnement spécifique, rajout de deux questions sur l'ORL : * Est-ce que tu as des difficultés à entendre ? * est-ce que tu as mal aux oreilles quand tu prends l'avion ?

Résolution 21/061 :

Vote : Possibilité de la pratique hors contrainte particulière pour les mineurs, rajout au questionnaire d'éléments liés à l'ORL.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Diffusion aux clubs. Reprendre le questionnaire de l'Etat en rajoutant l'en tête de la fédé. Plus l'attestation de réponse négative. Mise en forme à l'étude puis envoi aux clubs.

2/ Sportif en sur-classement pour les jeunes :

- Q : Est-ce que ce questionnaire intègre le sur-classement ?

- R : C'est la fédération qui décide des examens de sur-classement. Dans tous les cas un sur-classement est assorti d'un certificat médical, c'est inscrit dans les règlements sportifs. Il faut garder ce que l'on a déjà acté.

3/ Règlement médical : la CMPN ne dispose pas du règlement médical. Il y a eu des modifications et la CMPN n'a pas de version modifiable.

Réponse du Directeur : le Word du règlement médical sera de nouveau adressé à la CMPN.

4/ Projet de recherche scientifique concernant l'apnée en poids constant :

Etude sur la prévention des accidents. Les CHU peuvent être initiateurs de cette enquête avec plusieurs médecins. Demande d'aide financière de 1000 € mise dans le budget.

Un questionnaire a déjà été mis en place sur le championnat de France avec Carl WILLEM. Il y a un gros travail à faire et une confiance à avoir avec les athlètes.

Vote sur le rapport.

Résolution 21/062 :

Vote : Approbation du rapport.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

5/ J'ai alerté notre président et son adjoint de l'existence d'une page à caractère discriminant, sexiste et réducteur dans le texte et à l'illustration dégradante pour les infirmières dans le passeport jeunes plongeurs, existant depuis plusieurs années (au moins 5 ans).

Réponse : Cette demande a déjà été prise en considération. Le carnet est en refonte auprès de la CTN. Il doit être refait pour septembre/octobre.

Noter qu'il serait pertinent qu'une communication bilatérale sereine s'établisse dans les relations.

- Commission Pêche :

Montage de partenariats en cours, à venir.

- Commission Archéologie :

La commission fournira des photos pour la communication de la fédération.

- Commission Technique :

- Nomination de 5 INS :

Hervé BECQUET (CVL)

Laurent CARDUCCI (SUD)

Laurent CAUCHOIS (Normandie)

Stéphane LAROCHE (Aquitaine)

Franck PECOIL (AURA)

Problème de féminisation qui doit se régler au niveau des CTR et avec des candidatures spécifiques. Il y a des comités qui n'ont pas de féminine. Peut-être réfléchir à faire passer les dossiers spécifiques féminines directement au niveau de la CTN.

La CTR Guadeloupe a envoyé le dossier d'INS de Monsieur CAPELLE Antoine au délégué du collège des Instructeurs Nationaux. Cette CTR a un fort déficit d'instructeurs Nationaux intégrer rapidement un nouvel instructeur au collège.

La CTN demande la possibilité d'ouvrir un poste pour candidature spécifique outre-mer au CDN.

Validation des référentiels Secourisme

François Paulhac, référent national Secourisme a transmis il y a maintenant plusieurs mois à la CTN l'actualisation des référentiels RIFAP et ANTEOR.

Ces documents avaient été présentés à la CTN deux fois en 2020. Nous attendions des retours des anciens présidents de CTR pour modifications éventuelles.

La CTN a à nouveau consulté par mail les nouveaux présidents de CTR mi-mai. Aucun retour négatif ni objection.

La CTN demande la validation des référentiels au CDN pour diffusion.

Résolution 21/063 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Demande d'un poste spécifique INS pour l'outre-mer, Mr CAPELLE Antoine CTR Guadeloupe.

Résolution 21/064 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Validation des référentiels Secourisme :

Résolution 21/065 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Vote sur le rapport.

Résolution 21/066 :

Vote : Approbation du rapport.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Validation des cursus plongeurs et encadrants Handisub :

Résolution 21/067 :

Vote : validation du cursus plongeurs et encadrants Handisub

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Intervention de Pascal CHAUVIERE :

- Continuité de l'activité Handi malgré le Covid. Convention avec la FFSA terminée, accord sur certains points.

Le cursus handi de la CTN est terminé et validé avec rajout des phrases qu'avait demandé le Défenseur des droits.

- Création du collectif national Handisub avec des référents :

Constitué de plusieurs personnes qui viennent de différentes régions de France et un membre du CDN.

Projet de mécénat. Demande du Président FFESSM ; Les commissions qui s'impliquent doivent fournir un référent.

Il faut un regard transversal.

Intervention de la commission apnée : Deux cadres sont très impliqués dans ce cursus handi. Il y a un cursus commun handi qui a été mis en place. Le tronc commun a été écrit.

Réponse de Pascal CHAUVIERE : Le collectif national se met juste en place. La première chose que nous avons mise en place ce sont des intervenants au niveau de la CTN. Les différentes commissions vont être contactées par la suite pour connaître leurs besoins. Point sur le tronc commun, il faut le mettre en forme avec la CTN.

Résolution 21/068 :

Vote : mission Handisub autonomie et transversalité.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Commission Nage avec Palmes :

- La commission NAP connaît à ce jour une très grande problématique concernant l'outil informatique de gestion des compétitions avec le site web qui lui a été attribué et le rapatriement de ses données vers le site fédéral.

Comment reprendre la main sur la gestion des compétitions ? Nous avons un intranet pour les classements qui n'est plus fonctionnel.

Réponse : Logiciels de gestion de compétitions, montage d'un cahier des charges commun à toutes les commissions. Il faut un logiciel commun. Pour ce sujet urgent : Le CDN prend note de l'urgence et de la situation grave que connaît la nage avec palmes concernant l'intranet. Ce logiciel était géré au départ par des bénévoles.

Groupe de travail en relation avec le développeur pour toutes les commissions, réunion urgente coordonnée par Jean Lou FERRETTI avec tous ceux qui sont impliqués dans la gestion des compétitions et les membres du CDN en charge de l'informatique.

Vote sur le rapport.

Résolution 21/069 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Fin du CDN à 12h43.

Le Secrétaire Général de la FFESSM
Jean Louis FERRETTI



Le Président de la FFESSM
Frédéric DI MEGLIO

